

COMPTE-RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 13/02/2007 A BAZOCHES

- Le compte rendu du dernier conseil communautaire est adopté.
- Il est ajouté à l'ordre du jour : la cession des terrains du collège, le marché de travaux pour la réhabilitation du local loué à Slide control à Dun les Places et l'adhésion à l'association Vauban 2007 et à Activital.
- Informations diverses :
 - Le Président remercie les communes d'avoir fait passer leurs commentaires sur les descriptifs des chemins de randonnée afin d'éditer le guide de randonnée.
 - Il est présenté le programme d'animations à la bibliothèque intercommunale : entre mars et novembre sont prévues des expositions thématiques (sur le cirque, St Exupéry, les bistrots, les pirates et les brigands, la chanson française) avec des lectures publiques et des projections.
 - Le Président lit une lettre du Centre social où la Présidente remercie le Conseil communautaire pour le soutien financier au développement des actions de l'association. Par ailleurs, Jean Luc Moretini ayant fait part de sa démission au poste de représentant de la CCPM au CA du centre social, Michel PETETIN le remplacera.
 - Le Président informe le Conseil communautaire que le projet de lieu de mémoire à Dun les Places sera présenté samedi 17 février à 15h aux habitants. Par ailleurs l'association a présenté à Paris à l'université catholique le film devant un public d'étudiants français et étrangers. Le festival Pierres vivantes pour le théâtre en Bourgogne va programmer une projection à Dijon en juillet.
 - Le Président lit une lettre de remerciements des restos du Cœur qui vont utiliser les mini bus de la CCPM à titre gracieux pour permettre aux gens n'habitant pas sur Lormes et n'ayant pas de moyen de locomotion de pouvoir bénéficier de leur accueil hebdomadaire au Centre social de Lormes.
 - Le Président invite les conseillers à l'installation officielle de Mr Mabile dans les locaux de la CCPM 44 rue Paul Barreau à Lormes le vendredi 16 février à 19h.
 - Le Président informe les conseillers de la constitution d'une nouvelle association pour prolonger la dynamique de Chalaux 2005, afin de valoriser les sports d'eau vive sur la Cure et le Chalaux par le développement de la pratique et l'organisation de manifestations de masse.

Elaboration du prochain projet de territoire :

Anne ALGRET fait le point sur le travail mené par le Comité de développement avec les élus, les associations et les habitants pour l'élaboration du prochain projet de territoire qui dure 3 ans et permet de bénéficier de subventions du Conseil général pour le développement du territoire : 17 rencontres thématiques ont eu lieu depuis mai 2006, des questionnaires à destination des parents, des collégiens et des personnes de plus de 60 ans ont été réalisés. Après cette phase de consultation et d'écoute, un comité de pilotage sera convoqué en mars pour, sur la base des résultats de la consultation, travailler à l'écriture du projet de territoire. Des groupes de travail sur différentes thématiques comme l'économie, le tourisme ou encore la vie associative, seront constitués pour proposer les actions prioritaires à mener pour les 3 prochaines années sur notre canton.

Les Conseillers communautaires sont invités à participer à ces groupes de travail.

Vote des comptes administratifs:

Les comptes administratifs de 2006 pour le budget général et le budget annexe des ordures ménagères sont présentés et adoptés.

Le budget général est excédentaire en fonctionnement de 83 480.36€ et en investissement de 81 773.31€. L'excédent en fonctionnement s'explique par la perception de recettes exceptionnelles (indemnité d'assurances) et le report d'un excédent de 2005 de 34 382.55€.

Le budget annexe des ordures ménagères est en déficit de fonctionnement de 3 578.72€ et de 195 154.83€ en investissement (l'emprunt n'a pas été réalisé sur 2006).

Débat budgétaire:

Le Président propose d'arrêter des grandes lignes pour la construction du budget 2007 :

- dans l'hypothèse où la vente du Domaine de Velotte se réalisait, cela aurait pour effet de permettre le remboursement du prêt, de redonner une meilleure capacité d'emprunt sur les années à venir et de libérer la charge d'intérêts de 41 265€ par an et d'amortissement de 30 000€. Toutefois, il faut prendre en compte les dépenses dus au titre du protocole transactionnel.
- Continuer à maîtriser nos fonctionnements tout en tenant compte de la hausse du coût de la vie :
 - o pas de nouvelle embauche
 - o aides et subventions diverses : aujourd'hui 194 000€, ramener l'enveloppe globale à 175 000€ (+/- 5 000€) en distinguant les organismes structurant du territoire (Centre social, Comité de développement, Office de tourisme) et les autres aides. Il est proposé que dans cette enveloppe globale, la commission de finances ouverte établisse la répartition. Le conseil approuve cette proposition, Michel Petetin et Martine TESTA se joignent à la commission finances. Fabien Bazin souhaite avoir les différents pourcentages de l'enveloppe pour les différents acteurs concernés :
11.5% pour le social (Centre social), 24% pour le tourisme (Office de tourisme), 11.5% pour le développement économique (Comité de développement), 5.6% pour la musique, le théâtre et la culture (école de musique, Compagnie de la Hulotte), 5.4% pour les festivals et évènements (Course de côte, DREAM, Festival de la chanson française, Clin d'œil, Intervillages), 42% pour les actions enfance jeunesse subventionnées par la CAF à 55.2% (foot, bassin pédagogique, collègue, Centre social, la Hulotte).
Fabien Bazin soulève le problème de l'OTSI à qui est consacré 24% de l'enveloppe globale.
 - o Le niveau d'imposition sera réévalué dans les limites de l'inflation.
 - o Une aide exceptionnelle au budget des ordures ménagères pourrait être apportée afin de réduire le report des dépenses d'une année sur l'autre.
 - o Sur les investissements, la liste travaillée par le bureau est présentée dans le tableau ci joint.

Adhésion à des associations :

La Communauté de Communes adhère à l'association Vauban 2007 en Bourgogne pour une cotisation de 10€ et à Activital (bases sport et nature de la Nièvre) pour un montant de 15€.

Diverses Conventions:

Convention annuelle avec l'EPCC pour 19.53h d'enseignement musical et un montant de 20 970€ .

Convention annuelle avec le chantier d'insertion du Parc naturel régional du Morvan pour un montant de 16 875€.

Convention de location pour la maison Péchard route de Clamecy à Lormes avec Karine Berthier et Didier Joyeux, pour l'appartement 48 route d'Avallon à Lormes avec Yannick Polier.

Ré installation de Slide Control :

Le président demande l'autorisation de déléguer au bureau le choix des entreprises pour le chantier de réhabilitation de l'ancien garage de Dun les Places. Sur proposition de la commission d'appel d'offres, le conseil donne son accord pour que le bureau arrête ces choix.

Cession du terrain du collège :

Dans le cadre des lois de décentralisation, il appartient au conseil général d'acheter les terrains jouxtant le collège. Le conseil donne l'autorisation au Président de signer l'acte administratif de cession à titre gratuit.

Questions diverses :

- ⊖ Robert MELE demande à la CCPM un courrier de soutien pour l'engagement financier de la CCPM en faveur du Comité de développement pour l'organisation de la commémoration du tricentenaire de la mort de Vauban à Bazoches le 14 juillet 2007. Le Conseil donne un accord de principe, la somme sera validée au moment du budget.
- ⊖ Robert MELE propose de former un groupe de travail pour la mise en place d'une redevance spéciale pour les ordures ménagères : Patrice Grimardias, Jean Claude Jacquinet, Claude Pichot, Michel Richard sont d'accord pour en faire partie.
- ⊖ Patrice Grimardias fait part de la demande de Robert Bouché pour bénéficier d'un avancement de carrière. Le prochain bureau examinera cette demande.